

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 5.4.2017

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 02/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 46'000.00 financé par le fonds de rénovation destiné au remplacement et à la réparation des stores extérieurs et leur motorisation du collège "Le Cordex" à Genolier

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de Mmes Francine Lang et Patricia Audétat et de M. Thomas Kriha, s'est réunie le 27 mars 2017 à 19h à la salle de réunion AISGE pour étudier le préavis cité en titre en présence de M. Gérald Girardet, membre du CODIR - dicastère "Bâtiments & terrains", et de Mme Dominique Althaus, secrétaire générale, que nous remercions de leur présentation et des réponses apportées à nos questions.

Nous avons pris bonne note de la décision du CODIR d'opter pour la réparation des stores endommagés, dans la continuité du concept retenu en 2006, plutôt que d'envisager la remise en question du système dans son entier. En tant que commission des finances, nous nous bornerons à évaluer les coûts engendrés et laissons le soin à la commission des bâtiments de rapporter sur ce choix. Nous ne pouvons que constater la durée de vie très limitée de ce matériel et la volonté d'amortir au maximum l'investissement de base.

Une seule offre, par ailleurs plus valable car datée du 23.11.2016 avec une validité de 3 mois, a répondu à la demande du CODIR; le préavis en reprend les montants au centime près. La deuxième offre, reçue très récemment, n'est absolument pas comparable car elle propose un nouveau concept avec le changement de tous les stores et moteurs. Il nous est par conséquent impossible d'émettre un avis sur la compétitivité de l'offre retenue.

Concernant le financement, le fonds de rénovation se monte à CHF 1'310'306.50 au 1.1.2017 et il est largement couvert par les comptes courants PostFinance. Cette dépense de CHF 46'000.00 peut donc sans problème être effectuée et amortie en une seule fois.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'accorder au CODIR le crédit de CHF 46'000.00 destiné au remplacement et à la réparation des stores extérieurs et leur motorisation du collège "Le Cordex" à Genolier.

Trélex, le 28 mars 2017

La commission de gestion et finances (membres présents)



Patricia Audétat



Thomas Kriha



Francine Lang